



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculteurs

Question écrite n° 95547

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les revenus des agriculteurs. En effet, selon la Commission des comptes de l'agriculture, le revenu moyen d'un agriculteur était en baisse de 20 % en 2008, par rapport à 2007 et de 34 % en 2009, par rapport à l'année précédente. Simultanément, le nombre de suicides, difficiles à dénombrer parmi cette population, aurait atteint des niveaux très élevés. Il souhaiterait obtenir des éclaircissements sur les revenus agricoles. Il désire également connaître ce qui est mis en oeuvre pour aider les agriculteurs dans l'épreuve.

Texte de la réponse

La Commission des comptes de l'agriculture de la Nation vient d'annoncer qu'en 2010, les revenus des agriculteurs français ont progressé de 66 % par rapport aux revenus de 2009 (compte prévisionnel 2010). Cette hausse fait suite à une baisse cumulée de 46 entre 2007 et 2009. Le redressement de 2010 masque, cependant, des disparités persistantes entre filières. Si les exploitations céréalières connaissent une augmentation de 150 % de leur revenu, celui des éleveurs bovins n'augmente que de 25 %. Les exploitants de grandes cultures (blé, maïs, soja...) ont bénéficié de la forte augmentation des cours mondiaux des céréales, oléagineux et protéagineux, intervenue cet été à la suite de la sécheresse exceptionnelle en Russie et en Ukraine. De surcroît, cette hausse des prix s'est conjuguée à une baisse du coût des engrais. Après avoir atteint son niveau historiquement le plus bas en 2009, à 14 600 EUR par actif, leur revenu a augmenté pour atteindre en moyenne 34 500 EUR. Les producteurs de fruits et légumes ont, eux aussi, bénéficié d'une diminution de leurs dépenses en engrais et en produits phytosanitaires. Mais c'est surtout la forte hausse des prix des fruits, engendrée par un net recul des récoltes, du fait des intempéries du printemps, qui explique la progression du revenu des arboriculteurs fruitiers (+ 57 %). Dans le secteur de l'élevage, la hausse du prix des céréales a eu des incidences négatives sur les coûts de production en fin d'année seulement. Néanmoins, les producteurs de lait qui avaient été les plus touchés par la baisse des revenus en 2009 (- 50 %), voient ceux-ci se redresser de 89 %, à 18 600 EUR en moyenne, à la faveur surtout d'une reprise du prix du lait après son effondrement lors des précédentes campagnes. Les éleveurs de bovins et d'ovins doivent la hausse de leur revenu surtout à l'augmentation de leurs aides directes européennes, suite à la mise en oeuvre du bilan de santé de la PAC. On note également une progression de 3,2 % des concours publics à l'agriculture en 2010 avec une augmentation des aides nationales de 14 %, dont une forte progression des aides de crise (+ 55 %) due principalement à la mise en place du Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95547

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13412

Réponse publiée le : 1er février 2011, page 916